



COMPAGNIE
HORS RANG

Suivi par :
Adjudant-chef
Bruno CHATENET

Tél. : 01.45.82.58.53
Fax : 01.45.82.57.49

Le général Gilles GLIN
Commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Paris,
N°504726-12/BSPP/GSS/CHR/37

Objet : journée du mardi 18 septembre 2012.

Cher Ancien,

Une nouvelle fois, avec le colonel (er) Le BOT, président de la FNASPP, j'ai le plaisir de vous convier à participer, le 18 septembre prochain, à l'ensemble des activités commémorant la naissance des sapeurs-pompiers de Paris.

Dès 9h00 nous nous regrouperons pour la messe du souvenir célébrée en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides. Elle sera suivie d'une prise d'Armes à 10h30 dans la cour d'Honneur des Invalides.

Ensuite, nous aurons le plaisir de partager un moment privilégié au cours d'un repas convivial au sein des centres de secours de la Brigade. J'en ai ordonné la gratuité tout en sachant qu'il vous sera possible d'acheter du vin et des articles auprès des foyers.

Enfin, nous nous retrouverons tous à nouveau à 18h30 à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme. La journée s'achèvera à l'état-major par l'habituel casse-croûte « déblai ».

Je voudrais simplement rappeler à chacun d'entre vous que ces cinq activités forment un continuum homogène qu'il convient de respecter dans sa totalité.

La Brigade est une grande unité militaire homogène composée de 6 groupements de sapeurs-pompiers de Paris regroupant 45 compagnies de sapeurs-pompiers de Paris. Chacun des sapeurs qui a l'honneur d'y servir y trouve sa place, quel que soit son emploi ou sa spécialité. Aussi, j'attache une attention toute particulière à ce que chaque sapeur-pompier de Paris en activité puisse, en toute équité, bénéficier de la présence des Anciens et ainsi profiter de leur expérience, souvent passionnante, toujours enrichissante.

C'est la raison pour laquelle j'ai chargé la FNASPP de procéder à une répartition homogène et équilibrée des 800 Anciens attendus dans chacune de nos casernes. La capacité d'accueil limitée nécessite une organisation précise qui prend d'abord en compte les démarches individuelles parvenues à la compagnie hors rang. Les groupes seront ensuite positionnés, en fonction des places disponibles.

La fiche de renseignements est à retourner pour le 21 juin à la compagnie hors rang (secrétariat « évènementiel »).

N'hésitez pas à transmettre ces informations à des Anciens dont les coordonnées nous sont inconnues et qui n'auraient ainsi pas été en mesure de recevoir un carton d'invitation. La centralisation constitue, en effet, un facteur prépondérant de pleine réussite de cette journée. Aussi, les inscriptions directes auprès des compagnies sont tout à fait exclues.

Pour le plus grand plaisir de tous, je compte sur votre présence et sur votre participation active.

Dans cette attente, soyez assuré de mon cordial et fidèle souvenir.

Je vous prie de croire que Anciens de Jeunes
se retrouvent à cette occasion sur les différents sites.

Bien à vous

